

TPMP : la victime du baiser forcé donne son point de vue



Un chroniqueur de l'émission, Jean-Michel Maire, avait embrassé la poitrine d'une jeune qui refusait de l'embrasser, provoquant des centaines de plaintes auprès du CSA.

Nouvel acte dans "l'affaire du baiser". Jeudi dernier, une jeune femme présente pendant les "35h de Baba", émission de Cyril Hanouna, s'était vue embrassée sur la poitrine par un des chroniqueurs, Jean-Michel Maire, alors qu'elle refusait ses "avances". L'affaire a vite tourné à la polémique après les centaines de plaintes reçues par le CSA, assimilant ce geste déplacé à une agression sexuelle voire à un viol. "Le sein c'est un bien grand mot... Le haut du décolleté. J'ai discuté avec elle après, il n'y a aucun problème" avait déclaré par la suite Jean-Michel Maire.

La jeune femme, dénommée Soraya Riffy, est d'ailleurs venue à son secours dans deux posts Facebook. "Je fais suite aux articles publiés sur le net. Je pense que ma venue sur le plateau serait indispensable afin de faire part aux téléspectateurs et au CSA de mon ressenti et de ma pensée ! Qu'en pensez-vous ?" affirme-t-elle dans un premier temps avant d'ajouter : "malgré le buzz, il reste une personne que j'ai beaucoup apprécié lors de ma présence sur le plateau. Arrêtez de l'accabler. Cet homme est un homme très respectueux et ne mérite aucune sanction malgré ses pulsions masculines."